



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES  
24 DORDOGNE

2 rue Emile Counord – 24000 Bergerac

Tél : 05.53.27.30.34

Site : [www.francealzheimer.org/dordogne](http://www.francealzheimer.org/dordogne)

Mail : [alzheimer.dordogne@orange.fr](mailto:alzheimer.dordogne@orange.fr)

Facebook : France Alzheimer - Dordogne



**BULLETIN D'ADHESION 2021 : MEMBRE/DONATEUR/PARTICIPANT**

A retourner à l'association : **France Alzheimer – Dordogne**

Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Commune : .....  
E-mail : .....  
Tél. mobile : .....

- J'adhère ou je renouvelle ma cotisation 2021 d'un montant de :  80 € Personne morale  
8 € seront versés à Union nationale des Associations France Alzheimer et je recevrai la revue « Contact »
- Pour soutenir les actions de France Alzheimer et faire reculer la maladie je fais un don complémentaire de :  
 30 €       35 €       50 €       100 €  
 A ma convenance : ..... €

- J'accepte de recevoir la lettre d'information de France Alzheimer.  
 J'ai pris connaissance du document d'autorisation de diffusion concernant le droit à l'image ci-joint.

La personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées est : mon/ma (époux, frère, enfant ...) : .....

Je joins mon versement de : ..... €

- Par chèque à l'ordre de : **France Alzheimer – Dordogne**  
 En espèces

En application de la RGPD vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant en vous adressant à votre association

Membre de l'union nationale des associations France Alzheimer et maladies apparentées  
reconnue d'utilité publique

<https://www.francealzheimer.org/dordogne>

**UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE**



**FRANCE  
ALZHEIMER**  
& MALADIES APPARENTÉES

24 DORDOGNE

2 rue Emile Counord – 24000 Bergerac

Tél : 05.53.27.30.34

Site : [www.francealzheimer.org/dordogne](http://www.francealzheimer.org/dordogne)

Mail : [alzheimer.dordogne@orange.fr](mailto:alzheimer.dordogne@orange.fr)

Facebook : France Alzheimer - Dordogne



## BULLETIN DE CONSENTEMENT à France Alzheimer - Dordogne

Pour le traitement des données personnelles utilisées en tant que :

Membre

Donateur

Participant

Pour recevoir du courrier :

Electronique

N° membre : .....

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Structure : .....

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

E-mail : .....

Autre : .....

Signature : ..... Date : .....

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à notre association par courrier postal ou sur le site internet de l'association départementale

**Finalité du consentement** : En vous inscrivant, vous acceptez que notre association départementale mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans le formulaire dans le but d'améliorer votre expérience et vos interactions avec nos services. En l'occurrence, vous autorisez l'association départementale à communiquer occasionnellement avec vous s'il juge opportun afin de vous informer des dernières actualités, des actions et des appels aux dons via vos coordonnées renseignées dans le formulaire. D'autre part vos données pourront être exploitées dans le cadre d'un intérêt légitime ou d'une obligation légale.

**Durée de conservation de vos données** : Sans réponse à nos sollicitations par courrier électronique ou courrier postal vos données seront effacées au bout de 3 ans maximum.

**Destination des données** : l'association départementale ne transmettra pas, ne vendra pas, ne louera pas ou n'échangera pas vos données collectées avec des tiers (association ou entreprise) sauf à :

Union nationale des Associations France Alzheimer ([www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org))

## AUTORISATION DE FIXATION, REPRODUCTION ET DIFFUSION D'IMAGES

Je soussigné(e) (*nom + prénom*) : .....  
Né(e) le : ..... Demeurant à : .....

Certifiant être majeur(e) et pouvoir donner librement mon consentement à la présente autorisation.

**Ou bien disposant d'un mandat :**

- **Tuteur**<sup>1</sup>  **Représentant légal d'un enfant mineur**

pour représenter (*nom + prénom*) : .....  
Né(e) le : ..... Demeurant à : .....

Déclare être informé(e) que des photographies sur lesquelles figure mon image/ l'image de (**Nom de la personne photographiée**) ..... peuvent être prises lors d'un reportage photographique permettant de nourrir et d'enrichir la photothèque de l'association départementale domiciliée 2 rue Emile Counord 24100 BERGERAC et adhérente à France Alzheimer, domiciliée 21 boulevard Montmartre, 75002 Paris ainsi que son réseau d'associations départementales et ses partenaires<sup>2</sup>.

**Par la présente, j'autorise gracieusement :**

**Mon association départementale** France Alzheimer DORDOGNE et l'ensemble de son réseau d'associations départementales à procéder à la prise de vue de mon image et/ou de la personne que je représente.

**Mon association départementale** France Alzheimer DORDOGNE et l'ensemble de son réseau d'associations départementales à reproduire et utiliser les photographies où figure mon image ou celle de la personne que je représente en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

**Cette autorisation est valable, pour le monde entier, afin de promouvoir les actions de France Alzheimer et des associations départementales membres de l'Union en vue de leur permettre de récolter des dons ou, le cas échéant, des legs. Cette autorisation est valable pour tout support connu ou inconnu à ce jour.**

La présente autorisation est consentie sans aucune contrepartie pour une période de 5 ans à compter de la signature du présent document. Au-delà, elle est reconductible tacitement, faute de dénonciation expresse par le soussigné.

**J'ai été informé de mon droit à retirer mon autorisation à tout moment (par courrier). Dans cette hypothèse, l'autorisation est retirée pour tout nouveau support et l'exploitation des supports existants reste possible pendant 18 mois à compter de la date du retrait.**

La présente autorisation est établie en deux exemplaires originaux dont j'ai reçu ce jour un exemplaire.

Fait à ....., le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

1. Dans le cas où l'autorisation est également accordée par un tuteur légal, l'image ou les images où figure la personne majeure sous tutelle sera (ont) uniquement diffusée(s) sur les supports et outils d'information et de communication de France Alzheimer et des associations adhérentes à l'Union nationale des associations départementales France Alzheimer et maladies apparentées.

2. L'utilisation de photos par un des partenaires de France Alzheimer doit être gérée suivant une autorisation spéciale

## Avant-propos

Toute personne a un droit absolu sur son image et peut donc s'opposer à sa diffusion. Une règle simple s'applique : avant toute utilisation publique ou privée d'une photographie ou d'une vidéo par voie de presse ou autre support (site internet, télévision, etc.), le diffuseur doit posséder l'autorisation de diffusion de la personne concernée. Il est donc nécessaire d'obtenir son accord écrit (sauf dans quelques cas précis).

L'article 9 du code civil est le texte de référence en matière de droit à l'image indique que: « chacun a droit au respect de sa vie privée. Le droit à l'image s'applique quel que soit le support de communication utilisé par le diffuseur (internet, tract, affiche, magazine, vidéo, etc.). Outre cet article de référence, le droit à l'image s'appuie sur de nombreux cas de jurisprudence.

Dans le cadre de la protection juridique des majeurs, **l'autorisation de diffusion d'une photo doit être donnée par la personne elle-même** si ses capacités le lui permettent. **Dans le cas contraire, cette autorisation doit être accordée par le juge des tutelles.** Cette particularité est précisée dans l'article 459 du code civil : « La personne protégée prend seule les décisions relatives à sa personne dans la mesure où son état le permet. Lorsque l'état de la personne protégée ne lui permet pas de prendre seule une décision personnelle éclairée, le juge ou le conseil de famille s'il a été constitué peut prévoir qu'elle bénéficiera pour l'ensemble des actes relatifs à sa personne ou ceux d'entre eux qu'il énumère, de l'assistance de la personne chargée de sa protection".